

**AVENANT N°10 A L'ACCORD RELATIF  
AU PLAN D'EPARGNE POUR LA RETRAITE COLLECTIF (PERCO)  
AU SEIN DU GROUPE SAFRAN**

Entre la Direction Générale de SAFRAN, représentée par Jean-Luc BERARD, Directeur Groupe des Ressources Humaines et Vincent MACKIE, Directeur des Affaires Sociales,

d'une part,

et les Organisations Syndicales suivantes, représentées par :

- pour la CFDT :
  - M. Julien Fonteneau
  - M.
  - M. Jaz AUBRY
  - M.
  
- pour la CFE-CGC :
  - M. Patrick POTASSER
  - M. Daniel VERDY
  - M. Durand ERIC
  - M.
  
- pour la CGT :
  - M.
  - M.
  - M.
  - M.
  
- pour FO :
  - M. GRÉAU Julien
  - M. Julien LE PAPE
  - M.
  - M.

d'autre part,

il est convenu ce qui suit :

VN

## PREAMBULE

Conformément à l'article 3.1 de l'accord relatif au Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO) au sein du groupe Safran signé le 6 février 2012, le présent avenant vise à mettre à jour le périmètre dudit accord de Groupe.

### Article 1 - Mise à jour du périmètre de l'accord

Les parties conviennent de mettre à jour la liste des sociétés entrant dans le champ d'application de l'accord relatif au Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO) au sein du groupe Safran, tel que défini à l'Article 2 dudit accord.

L'annexe 1 de l'accord relatif au Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO) au sein du groupe Safran signé le 6 février 2012 est donc modifiée en conséquence.

### Article 2 – Entrée en vigueur et durée

Les parties conviennent que le présent avenant entrera en vigueur à compter de son dépôt auprès de la DIRECCTE.

Le présent avenant est conclu pour une durée indéterminée.

### Article 3 - Publicité et dépôt de l'accord

Le présent avenant sera déposé, à l'initiative de la Direction, auprès de la DIRECCTE, en version électronique, ainsi qu'au secrétariat du greffe du Conseil de Prud'hommes de Paris, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Un exemplaire sera remis à chaque organisation syndicale représentative.

7A

7A

7A

JF

ED

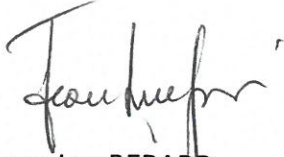
DV

JG

7A

Fait à Paris, le 29 janvier 2019

Pour SAFRAN :



Jean-Luc BERARD  
Directeur Groupe des Ressources Humaines



Vincent MACKIE  
Directeur des Affaires Sociales

Pour les Organisations Syndicales :

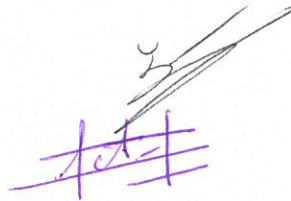
- CFDT

M. Julien Fonteneau

M.

M. Marc AUBRY

M.



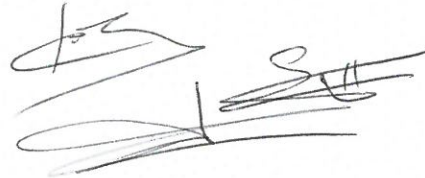
- CFE-CGC

M. Patrick BOTAČEK

M. Daniel VERON

M. Durand ERIC

M.



- CGT

M.

M.

M.

M.

- FO

M. GRÉAU Julien

M.

M. Julie LE PAPE

M.



**ANNEXE**  
**Liste des sociétés adhérentes au PERCO Safran**

Airfoils Advanced Solutions  
International Services Electronique Informatique (ISEI)  
Safran  
Safran Aero Composite  
Safran Aircraft Engines  
Safran Ceramics  
Safran Electrical & Power  
Safran Electronics & Defense  
Safran Engineering Services  
Safran Filtration Systems  
Safran Helicopter Engines  
Safran Landing Systems  
Safran Landing Systems Services Dinard  
Safran Nacelles  
Safran Power Units  
Safran Reosc  
Safran System Aerostructures  
Safran Transmission Systems  
Safran Ventilation Systems  
Safran Test Cells France

UN

7A

H

JCP

JF ED DV

PP